

GDO/VM – 207/2022

Monsieur Alexis MEYER
Directeur des Affaires Sociales
France Assureurs

Paris, le 2 novembre 2022

Objet : « lettre ouverte – RMA 2022 »

Monsieur MEYER,

France Assureurs a mis à signature un accord sur la RMA en date du 11 octobre 2022, celui-ci venant amender l'accord du 28 juin 2022. Malheureusement, ce texte ne répond ni à la situation inflationniste actuelle, ni aux réels besoins des 154 000 salariés de la branche.

En fait, il ne répond qu'à la seule exigence d'image pour France Assureurs : ne pas être une branche ayant des niveaux de salaires inférieurs au SMIC (du moins pour l'instant). C'est donc une proposition méprisante pour tous les salariés qui ont permis aux entreprises d'obtenir des résultats inédits pendant les différentes crises que nous subissons encore.

FO ne sera, bien sûr, pas signataire de ce texte.

D'ailleurs notre organisation syndicale regrette l'évolution du « dialogue social » que vous prônez. La négociation collective devrait se satisfaire de ce quelle est, à savoir, une tentative de trouver un compromis entre les intérêts divergents des entreprises et des salariés.

En la matière, France Assureurs multiplie les provocations gratuites en séance en affirmant que toutes les organisations syndicales sont d'accords sur les accords signés ou ne se préoccupent pas des classes 1 et 2. Ce sont des propos erronés sur la forme et sur le fond. Mais puisque vous semblez user de la provocation comme d'une stratégie, nous dénoncerons dorénavant, et à chaque fois que cela sera nécessaire, publiquement vos manœuvres.

En effet, si une partie méprise les salariés, c'est bien la partie patronale qui depuis le début de l'année ne répond pas aux demandes des organisations. Avec vos propositions vous laissez de côté plus de 90 % des effectifs de la branche.

Vous estimez que la question des salaires est une prérogative des entreprises. En ce qui nous concerne, nous estimons que le rôle de la branche doit être plus impactant et avoir de réels effets pour les salariés. Ce n'est pas le cas, et cela ne le sera pas tant que vous ne répondrez pas à nos demandes répétées d'avoir une étude sérieuse concernant les impacts des RMA sur les salariés dans les entreprises.

Bien entendu, nous ne nous satisfaisons pas de cet accord et nous maintenons nos revendications et notamment en ce qui concerne les RMA de branche, une Hausse générale de toutes les tranches de 8 %.

De plus notre organisation attire l'attention sur les effets pervers des politiques salariales déployées par les entreprises mais aussi au niveau de la branche notamment sur l'échelle des salaires.

En effet, à ne faire que des mesures différenciées (sous l'argument misérabiliste de « coup de pouce » pour les salariés les moins bien payés) on aplatit les grilles de salaires et ainsi on réduit la reconnaissance salariale des qualifications, compétences et statuts.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments syndicalistes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Oliveira', written in a cursive style.

Georges DE OLIVEIRA
Secrétaire Fédéral